

108. La structure du plan urbain

Henri Galinié

Citer ce document / Cite this document :

Galinié Henri. 108. La structure du plan urbain . In: Tours antique et médiéval. Lieux de vie, temps de la ville. Tours : Fédération pour l'édition de la Revue archéologique du Centre de la France, 2007. pp. 310-312. (Supplément à la Revue archéologique du centre de la France, 30);

https://www.persee.fr/doc/sracf_1159-7151_2007_ant_30_1_1856

Fichier pdf généré le 20/02/2020



Fig. 15 : Turo, Tours, vue cavalière du 16^e s, extraite de *Civitates Orbis terrarum*, chez Braun à Cologne (BmT).

108 - La structure du plan urbain

The structure of the pre industrial town plan

Henri Galinié

La morphologie urbaine du centre historique montre, sur les plans antérieurs à la percée nord-sud du 18^e siècle, une ville dont la configuration est dictée par la rive gauche du fleuve. En y regardant de plus près, on distingue que l'espace urbain peut être décomposé en deux ou trois parties selon la densité ou l'or-

ganisation du réseau des rues et la taille des îlots (Figs 15, 16, 18 et 22).

En trois parties

Du plus dense vers le moins dense, l'espace urbanisé qui longe le fleuve voit un secteur à l'ouest, un autre à l'est et un troisième au centre. A chacun, on peut attribuer un moteur, une histoire, une identité. A l'ouest, le secteur le plus dense des trois correspond à l'abbaye de Saint-Martin et à la ville médiévale de Châteauneuf, là où était concentré l'essentiel de l'activité marchande, une foule de métiers liés à l'accueil des pèlerins, à l'artisanat, au commerce de proximité et à celui qui est à plus longue distance.



Fig. 16 : Turo, Tours, vue panoramique du 16^e s. extraite de *Civitates Orbis terrarum*, chez Braun à Cologne (BmT).

A l'est, le secteur moyennement dense correspond à la Cité emmurée au 4^e siècle et à son extension médiévale vers l'ouest, au pied du rempart, le bourg des Arcis. Là résidaient les autorités civiles, militaires et ecclésiastiques. On y trouve le château, la cathédrale et son quartier canonial et, autour, des services, une activité locale. Cette Cité, c'est Tours. De toute antiquité le nom de la ville lui revient de droit.

Au centre enfin, se trouve l'abbaye de Saint-Julien. Elle fut restaurée au 10^e siècle par l'évêque Téotolon sur des terres qu'il acquit ou sur ses biens propres, des champs ou des vignes pour l'essentiel. Il y installa une des premières congrégations d'inspiration clunienne, et le monastère a longtemps vécu sur son fonds dont une partie l'entourait sur place même, entre Cité et Châteauneuf. Jusqu'au 18^e siècle, donc longtemps, ces terres sont restées en cultures ou en jardins, sauf celles en bordure de rues qui furent peu à peu loties. Ilot de terres cultivées ne demandant pas de nombreuses dessertes, le fonds de Saint-Julien a figé de grandes étendues de terrain, à l'échelle urbaine, et constitué une zone intermédiaire mal desservie. Ce centre par son caractère peu urbanisé a certainement contribué à accentuer les disparités entre les deux pôles. Dans nombre des actes de la vie courante, le secteur de Saint-Julien était du ressort de Tours plutôt que de celui de Châteauneuf mais sa partie active collait aux abords du second.

Ainsi, ce que l'on peut observer ne correspond pas à un centre peuplé dont la densité décroît vers la périphérie mais à une figure plus compliquée : trois secteurs dont le moins dense paradoxalement est central, flanqué d'un secteur moyennement dense à l'est et d'un autre très dense à l'ouest.

En deux parties

Il faut considérer que pendant quatre à cinq cents ans, du 10^e au 14^e siècle, il y eut deux villes de fait sinon de droit que presque tout séparait, Tours et Châteauneuf. Rien n'est plus délicat à démêler que les fils de l'écheveau qui liaient de façon inextricable hommes et institutions des villes du Moyen Âge avant la formation souvent tardive des corps de ville. A Tours et à Châteauneuf, le roi de France aussi bien que le roi d'Angleterre, comte d'Anjou, l'évêque, l'abbé de Saint-Martin exerçaient des droits dans la Cité aussi bien qu'à Châteauneuf, par exemple. Avant la formation lente d'un corps de ville et sa transformation en municipalité, au 14^e-15^e siècle, les habitants dépendaient de leur seigneurs laïcs ou ecclésiastiques et rien ne favorisait l'émergence d'un sentiment d'appartenance partagé.

La structure du tissu urbain reflète le cheminement divergent des deux entités au Moyen Âge. A l'examen du plan, Tours, donc la Cité et Saint-Julien, se révèle fonctionnant sur soi-même, Châteauneuf au contraire se révèle ouvert sur l'extérieur. La Cité comme ses

abords vers l'ouest, le quartier des Arcis où se trouve la place Foire-le-Roi, la seule ouverture vers le fleuve, et jusqu'au-delà du monastère de Saint-Julien offrent une structure du paysage urbain parallèle au fleuve. La Grande Rue, axe principal bien sûr, et son double au sud ne sont pas subordonnés à la Loire. Les liaisons nord-sud sont rares. Ces rues ignorent le fleuve. Les autres rues ont un rôle de desserte locale, elles donnent accès à des secteurs résidentiels de vaste emprise. Les institutions religieuses médiévales, chapitres ou couvents mendiants, sont situées dans ces zones de la Cité et de Saint-Julien, jusqu'aux portes de Châteauneuf. Elles y consomment de larges espaces. Enfin, et bien que l'estimateur démographique soit d'une valeur très approximative, on compte au Moyen Âge pour la Cité et le centre autour de Saint-Julien un total de quatre paroisses contre huit à Châteauneuf.

Le paysage change en effet radicalement quand on entre dans le secteur dont l'activité, à un titre ou à un autre, relève de Saint-Martin. Une première remarque porte sur le nombre des rues qui est beaucoup plus élevé mais surtout, remarque plus significative, sur l'organisation viaire qui, d'est-ouest, devient nord-sud, orientée par rapport au fleuve qui la commande. Cette rupture n'est qu'une parenthèse car plus à l'ouest le primat est-ouest se rétablit. Il faut certainement voir dans cette organisation l'expression du parti que l'on tirait du fleuve. Ici, ce n'est pas le

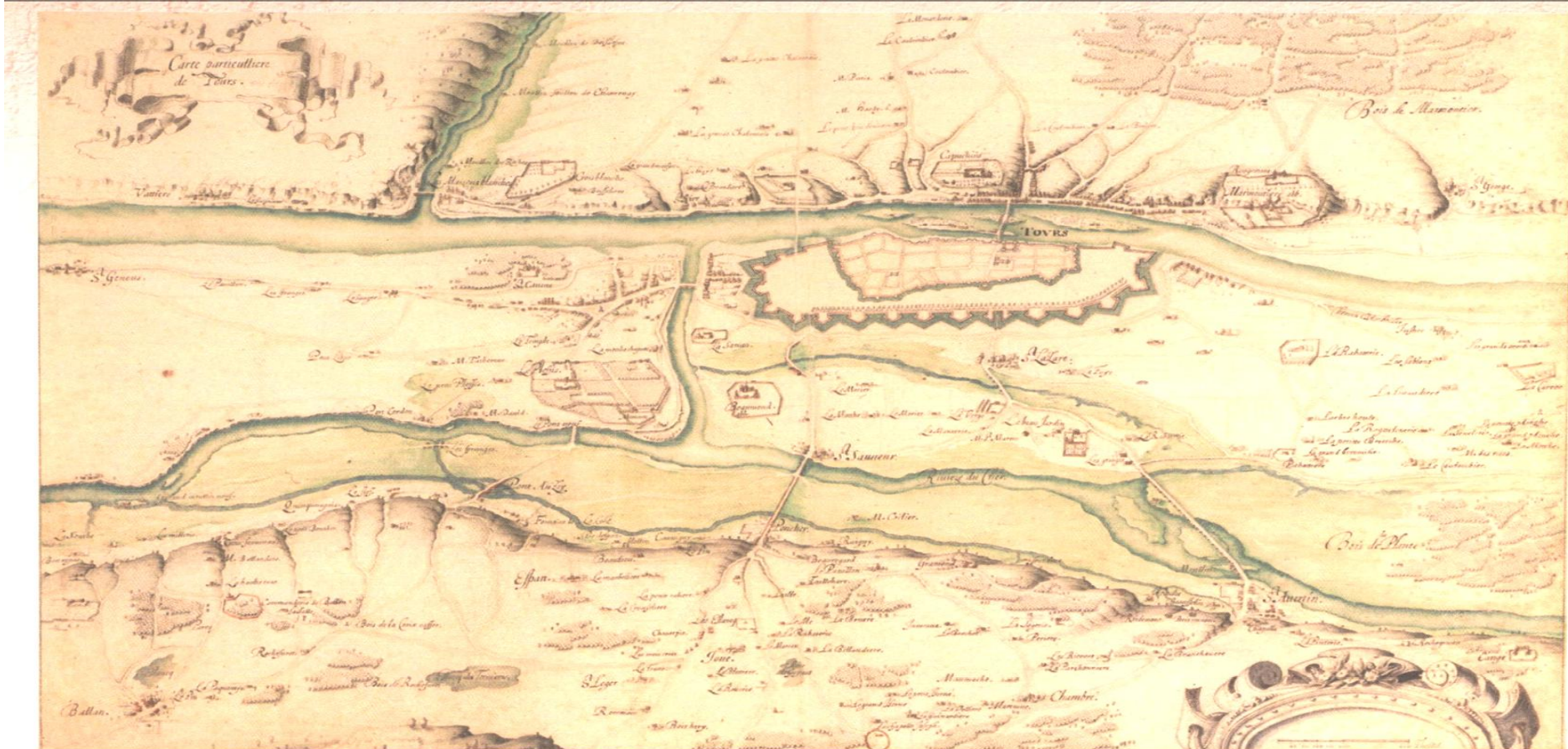


Fig. 17 : Carte particulière de Tours avec le paysage mis en relief dite carte Siette, du nom de son auteur, ingénieur militaire, 1619 (BnF).

fleuve immédiat, nourricier, quotidien et familial qui dicte sa loi. C'est le fleuve en tant qu'ouverture vers le monde extérieur. La voie de communication à longue distance qui lie Saint-Martin et Châteauneuf à des horizons lointains.

Cette assertion prend appui sur l'histoire du monastère. Patron et protecteur des dynasties franques, mérovingiennes et carolingiennes, saint Martin, comme saint Denis de Paris, fut l'objet pendant des siècles de dévotions particulières. Les monastères qui renfermaient les reliques des deux saints bénéficièrent de donations aux quatre coins du royaume. Le renom de saint Martin engendra aussi un pèlerinage qui mettait l'abbaye en position enviable dans la chrétienté. Exceptionnelle communauté par le nombre de frères, le monastère de Saint-Martin qui

comptait plus de 200 chanoines vers 800, dut très tôt organiser son approvisionnement depuis ses biens disséminés, et ce par voie fluviale, en bénéficiant de nombreuses exonérations. Les moines étaient par exemple exemptés de toute taxe pour le transport des denrées sur les fleuves du royaume. Du jour où l'économie marchande reprit de la vigueur, le monastère de Saint-Martin de Tours, fort de son infrastructure conçue à d'autres fins que le commerce puisqu'il s'agissait de son propre approvisionnement, se trouva néanmoins en position privilégiée. Le développement, en fonction du fleuve, s'amplifia alors jusqu'à produire une nouvelle ville alors que la Cité et Saint-Julien conservaient une assise plus étroite qui entrava l'accroissement de la ville traditionnelle.